

## Construction d'un complexe sportif à Saint-Laurent

### LE CONCOURS D'ARCHITECTURE EST LANCÉ

**Saint-Laurent, le 4 août 2010** – Le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent a autorisé hier lors de sa séance générale le lancement du concours d'architecture pour la construction d'un complexe sportif à Saint-Laurent. La tenue de ce concours est rendue possible par le biais du chantier Réalisons Montréal Ville UNESCO de design.

« Montréal Ville UNESCO de design, est un projet rassembleur qui, en plus de contribuer au rayonnement de la métropole à l'étranger, bénéficie à l'ensemble des Montréalais en améliorant leur cadre de vie. Le concours que nous lançons aujourd'hui dans le cadre de ce chantier est une belle illustration de notre engagement à toujours tendre vers l'excellence en matière de design et d'architecture. Je suis certain qu'il nous permettra de recueillir des propositions de projets qui fera du nouveau complexe sportif, un immeuble phare de l'arrondissement de Saint-Laurent », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay.

« Avec le lancement du concours d'architecture, nous arrivons à une étape cruciale du projet de construction du complexe sportif. Bientôt, les citoyens de Saint-Laurent et des environs pourront profiter de nouvelles installations adéquates pour la pratique de sports et d'activités récréatives, un besoin identifié dans notre secteur depuis fort longtemps. N'oublions pas que Saint-Laurent est l'arrondissement montréalais ayant connu la plus forte croissance de population selon le dernier recensement, ce qui a considérablement accru les besoins en termes d'espaces récréatifs pour le public », a expliqué le maire de Saint-Laurent, M. Alan DeSousa. « En outre, la concrétisation de ce projet nous permet de rencontrer l'un de nos objectifs en développement durable, soit de favoriser un mode de vie sain et actif chez nos citoyens et ce, en bonifiant l'offre de services adaptés aux divers segments de la population, qu'on pense entre autres aux aînés, aux femmes enceintes ou aux adolescents », de conclure M. DeSousa.

Le bâtiment, d'une superficie d'environ 14 500 mètres carrés, sera situé sur l'axe civique du boulevard Thimens. Il comprendra entre autres un terrain de soccer intérieur, une piscine de 25 mètres et un bassin récréatif, un gymnase simple, une palestre et plusieurs autres espaces, dont une salle multifonctionnelle. Conformément à la politique montréalaise de développement durable pour les édifices municipaux adoptée en juin 2009, ce nouveau bâtiment visera la certification LEED de niveau Or (Leadership in Energy and Environmental Design).

#### Concours en deux étapes

Le concours d'architecture est un processus qui permet de stimuler l'innovation, la créativité et la qualité en termes de solution architecturale. Sur la base de critères préétablis, un jury formé de huit membres sera appelé à recommander à l'arrondissement de Saint-Laurent quatre finalistes au terme de l'étape 1 du concours ainsi qu'un projet et une équipe lauréate au terme de l'étape 2. Cet appel de candidatures est réservé **aux professionnels du Québec seulement**.

#### Documents du concours

Les documents du concours (règlement et programme sommaire) sont gratuits et peuvent être obtenus en personne au Bureau du citoyen de l'arrondissement de Saint-Laurent, au 777,

boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, Québec, H4M 2M7, **à compter du 6 août 2010 jusqu'au 26 août 2010 au plus tard**, et ce, durant les heures régulières de bureau, soit entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30. Les documents peuvent également être obtenus par courriel à la condition d'en faire la demande par courriel en spécifiant le nom du requérant, son adresse et son numéro de téléphone à l'adresse suivante : [saint-laurent@ville.montreal.qc.ca](mailto:saint-laurent@ville.montreal.qc.ca).

Les firmes intéressées doivent déposer leur dossier de candidature avant 11 h, le 2 septembre 2010 au Bureau du citoyen de l'arrondissement de Saint-Laurent.

### **Renseignements**

Toute question portant sur ce concours doit être adressée par écrit à Mme Louise Amiot, architecte, conseillère professionnelle du concours, soit par télécopieur au 418 692-5447 ou par courriel à l'adresse suivante : [lasbarch@qc.aira.com](mailto:lasbarch@qc.aira.com).

### **Financement du projet**

En septembre 2009, les gouvernements du Canada et du Québec, de même que la Ville de Montréal avaient annoncé l'octroi du financement nécessaire à la construction du complexe sportif grâce au Fonds Chantiers Canada-Québec. Il s'agit d'un investissement tripartite global de 35 M\$.

### **Réalisons Montréal Ville UNESCO de design**

Enfin, notons que le concours d'architecture reçoit le soutien du chantier Réalisons Montréal Ville UNESCO de design, une initiative du bureau Design Montréal de la Ville de Montréal et de la Chaire UNESCO en paysage et en environnement de l'Université de Montréal. Cette initiative est financée à parts égales par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la Conférence régionale des élus de Montréal et la Ville de Montréal.

– 30 –

Source : Direction des relations avec les citoyens  
Division protocole et relations publiques

Renseignements : Johanne Houde  
514 855-6000, poste 4304